

FEDERATION FRANCAISE des PÊCHES SPORTIVES

COMITÉ RÉGIONAL FFPS

COMMISSION RÉGIONALE MER

Commission régional bord de mer/lancer



Compte rendu réunion régionale bord/lancer du 4 Mars 2017

Présents:

Responsable commission : Christophe BARTHE, Président club PSGS

Présidents clubs: Alain BANEGUES (PSLC); Thierry CAPE (LSCS).

Représentants les clubs: Christian BREBION (PSLC) ; Nicolas DUMY et Thibaut JACQUELIN (PSGS) ; Jonathan VALLIÈRES (SCGM), Marc VALLIERES (SCGM); Bruno ENCAUSSE (APCR); Lionel CHANSON (LSCS).

Absents:

Jean Claude FERNANDEZ (APCR) excusé ; Rodolphe MONTAGNE (membre APCR) non excusé.

Invitée:

Michèle BANEGUES trésorière commission régionale FFPS/Mer.

Alain BANEGUES vice-président de la commission régional FFPS/Mer présente l'ordre du jour:

- **Présentation de la Commission Régionale FFPS/Mer**

Alain présente l'organigramme des personnes responsables de la commission régionale FFPS/Mer.

- **Présentation de la commission sportive bord/lancer et Modification charte sportive bord/lancer**

Les responsables de la commission sportive bord/lancer sont les cinq présidents de club.

Christophe BARTHE président du PSGS agit comme responsable des résultats et à la mise en forme des réunions et dossiers de la discipline Bord/Lancer.

La charte sportive a été relue et révisée par l'ensemble des participants et a été validée dans sa forme, et soumise au vote :

*Concernant les poissons en dessous de la mesure **15 cm** valant à partir de ce jour 1 point.*

Les représentants de tous les clubs sont d'accord à l'unanimité pour faire respecter les règles dans leur ensemble et surtout à la pesée concernant les poissons morts et propres, sous peine de disqualification des poissons pesés, la présentation de la licence tamponnée par le médecin ou avec certificat médical est obligatoire à chaque concours, la zone de pêche de chaque compétiteur est de 15 m de part et d'autre de leur numéro du tirage au sort, leurs cannes doivent être installées 5 m de chaque côté du piquet, le piquetage doit être terminé ou en train de se faire lors du tirage au sort et non après.

- **Présentation du nouveau format pour le classement régional LS et LL**

Alain BANEGUES propose un nouveau format de classement régional : un seul classement pour tout le monde. Christophe prend le relais pour présenter le nouveau logiciel d'enregistrement des résultats lors des concours dans la mesure où il y aura de l'électricité, un abri et pas de panne logiciel, sinon les fiches commissaires seront enregistrées ultérieurement sur celui-ci.

Ce nouveau logiciel applique le système de calcul des points comme au niveau national.

- **Calendrier fédéral 2017 (validation des dates avancées)**

Le calendrier régional a été revu pour ce qui est des dates des concours lancer, pour la manche 4 précédemment prévue le 17 juin est déplacée au 1 juillet, confirmation de la date du duo de la Grande Motte au 2 septembre 2017 ainsi que les horaires de la manche finale pour question de logistique et d'occupation de la plage et des horaires pour les concours organisés par le club APCR, 5h de compétition.

- **Présentation d'un nouveau club bord de mer.**

Alain BANEGUES nous présente le nouveau club, dont il est le président qui est implanté à Canet Plage.

- **Infos FFPS Regional**

Le point sur la trésorerie : Alain BANEGUES présente un fichier Excel sur le reversement des sommes perçues de la commission nationale FFPS/Mer pour la saison 2016 1429.19€uro

Concernant les licences pour les départements, seul les PO constitué en Comité Départemental FFPS Recevront la part de 1€uro par licences.

Les autres leurs sommes seront à disposition pour un besoin logistique.

Concernant le reversement pour les écoles de pêche, seul les PO sont concernés, elles sont gardées par la commission départementale FFPS/Mer constituée.

Pour la réversion de la participation au championnat de France Jeunes, les sommes seront reversées au club (APCR, LSCS, SCGM) avec la recommandation de les reverser aux Parents, s'ils n'ont pas eu d'aide par le club.

- **Infos FFPS National**

Discussions générale sur la situation au niveau de la fédération nationale et des dernières élections du 14 janvier.

- **Questions diverses :**

Un membre du club PSGS demande un peu plus de considération des ligues loisirs même si elles ne participent pas à la sélection au championnat de France ; ils participent de par leurs licences à donner un nombre conséquent de places.

Christophe BARTHE présente un power point d'information sur le rôle du commissaire et sur la manière de remplir la fiche commissaire, qui pourrait être présenter dans les clubs pour la formation des pêcheurs à cet exercice, pour avoir des fiches bien remplies, bien validées par les commissaires et les pêcheurs afin d'éviter toutes réclamations.

- **Responsabilité de la commission sportive bord/lancer**

Alain BANEGUES reprécise que Christophe BARTHE n'est pas le président de la commission bord mais que ce sont bien tous les présidents les responsables, il est responsable de la logistique et des résultats au sein de la commission Bord/Lancer.

Fait à Narbonne le 4 Mars 2017

Le secrétaire de séance
Christophe BARTHE

